

TAXE D'APPRENTISSAGE



*Transformez votre obligation fiscale
en soutien actif à l'emploi et la formation
des personnes en situation de handicap.*

QUI SOMMES -NOUS ?

L'Afiph est une association
reconnue d'utilité publique.

Depuis 1961, elle accompagne
4500 personnes en situation
de handicap.

Nos équipes sont présentes
dans tout le département de
l'Isère .

Notre expertise : le handicap
mental.

POURQUOI NOUS VERSER VOTRE TAXE ?



Pour favoriser l'égalité des
chances des personnes en
situation de handicap.



Pour affirmer la vocation
citoyenne de votre entreprise.



Pour soutenir des initiatives
solidaires et de proximité dans
le domaine du handicap

Contact

taxedapprentissage@afiph.org

04 58 55 21 70

MODE D'EMPLOI

1^{ÈRE} CAMPAGNE DE RÉPARTITION

du 26 mai au
21 août 2026

2^{ÈME} CAMPAGNE DE RÉPARTITION

du 3 septembre
au
21 octobre 2026

LES FONDS NON RÉPARTIS

Seront versés au
pot commun le 26
novembre 2026

À CE JOUR, VOUS AVEZ : DÉCLARÉ VOTRE SOLDE

- ✓ **Calculé le montant du solde de votre taxe d'apprentissage** : 0,68 % de la masse salariale brute de 2025.
- ✓ **Indiqué ce montant à l'Urssaf** dans la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril.

Ce montant sera prélevé automatiquement ! Vous n'avez plus de démarche de versement par chèque ou virement bancaire à effectuer.

MAINTENANT, IL VOUS FAUT CHOISIR VOTRE ÉTABLISSEMENT

- Consultez la plateforme SOLTéA. Renseignez vos identifiants pour vous connecter. Si vous n'en possédez pas encore, connectez-vous sur Net-Entreprises pour configurer vos accès.
- Afiph Emploi Compétences est en charge de la collecte pour **les 16 établissements de l'AFIPH référencés sur la plateforme SOLTéA sous les dénominations suivantes** :

UAI	SIRET	ÉTABLISSEMENT
0382347V	77559590300607	DIME LA BÂTIE - AFIPH
0382348W	77559590300334	DIME LES MAGNOLIAS - AFIPH
0382350Y	77559590301548	DIME SAINT CLAIR - AFIPH
0382351Z	77559590300060	DIME LES HAUTS DE SAINT ROCH - AFIPH
0382352A	77559590300599	DIME LES 3 SAULES - AFIPH
0382355D	77559590300151	DIME IMEP LES ECUREUILS - AFIPH
0382344S	77559590300029	DIME LA GACHETIERE - AFIPH
0382570M	77559590300300	DIME H.DAUDIGNON - AFIPH
0382359H	77559590301514	INSTITUT MEDICO EDUCATIF LES VIOLETTES - AFIPH
0382345T	77559590300037	DIME LES NIVEOLES - AFIPH
0382346U	77559590300672	DIME GINGKOBILOBA - AFIPH
	77559590300094	ESAT ATELIERS DU NORD ISERE - AFIPH
	77559590300326	ESAT ENTREP ISERE RHODANIENNE - AFIPH
	77559590300409	ESAT ENTREPRISE CENTRE ISERE - AFIPH
	77559590300581	ESAT SUD ISERE GRESIVAUDAN - AFIPH
	77559590300714	ESAT ENTREPRISE AGGLO GRENOBLE - AFIPH

À NOTER :

Vous pouvez affecter le solde de votre taxe d'apprentissage en totalité à un établissement.

Vous pouvez aussi le répartir en % à plusieurs établissements, dans ce cas merci de répéter cette étape (vous ne pouvez pas sélectionner plusieurs établissements en même temps).

ET ENFIN, IL RESTE À : VALIDER VOTRE CHOIX

- **Validez définitivement votre choix.** La Caisse des Dépôts et Consignations reversera automatiquement les fonds à l'établissement bénéficiaire.

Et c'est tout ! Vous n'avez plus besoin de documents justificatifs (la promesse de versement et le reçu libératoire sont supprimés).

Attention : tous les versements effectués en dehors de cette procédure seront invalidés.